



Délibération

Envoyé en préfecture le 16/10/2018
Reçu en préfecture le 16/10/2018
Affiché le 
ID : 017-211704150-20180926-2018_131CFUNERA-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

2018 – 131 AVIS SUR LA CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE SISE 3 RUE DU DOCTEUR MARIE-FRANCOISE BICHAT PARCELLE DN 196

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 31

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Jacques LOUBIERE, Dominique DEREN, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Danièle COMBY à Jean-Philippe MACHON, Jean ENGELKING à Christian SCHMITT, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CREACHCADEC.

Date de la convocation : 20 septembre 2018.

Date d'affichage : 16 OCT. 2018

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R2223-74 prévoyant que « la création ou l'extension d'une chambre funéraire est autorisée par le préfet (...). Le préfet consulte le Conseil Municipal, qui se prononce dans un délai de deux mois (...) »,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet adressé à la Ville le 25 juin 2018, reçu le 3 juillet 2018, portant projet de création d'une chambre funéraire sise 3 rue du Docteur Marie-Françoise Bichat à Saintes,

Considérant que dans le cadre de l'instruction de ce dossier, Monsieur le Préfet sollicite l'avis du Conseil Municipal avant de saisir le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques,

Considérant que le projet consiste à créer sur la parcelle cadastrée DN 196 un bâtiment de 440,74 m² comprenant un hall d'accueil, 3 salons de présentation, une salle de cérémonie, une partie technique et un parking de 22 places dont une pour les personnes à mobilité réduite,

Considérant qu'une demande de permis de construire a été accordée le 16/12/2015 et qu'une demande de permis de construire modificatif a été accordée le 10/08/2018,



Considérant que la parcelle est située en zone UX correspondant à de l'espace urbain à vocation d'activité et que son implantation est à proximité du crématorium, de l'hôpital et du centre de biologie,

Après consultation de la Commission « Dynamiser » du jeudi 13 septembre 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal de donner :

- Conformément aux dispositions de l'article R2223-74 du Code Général des Collectivités Territoriales, un avis favorable à la création, par l'entreprise POMPES FUNEBRES ETOILE, d'une chambre funéraire sur une parcelle de terrain située 3 rue du Docteur Marie-Françoise Bichat à Saintes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

Pour l'adoption : 34

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

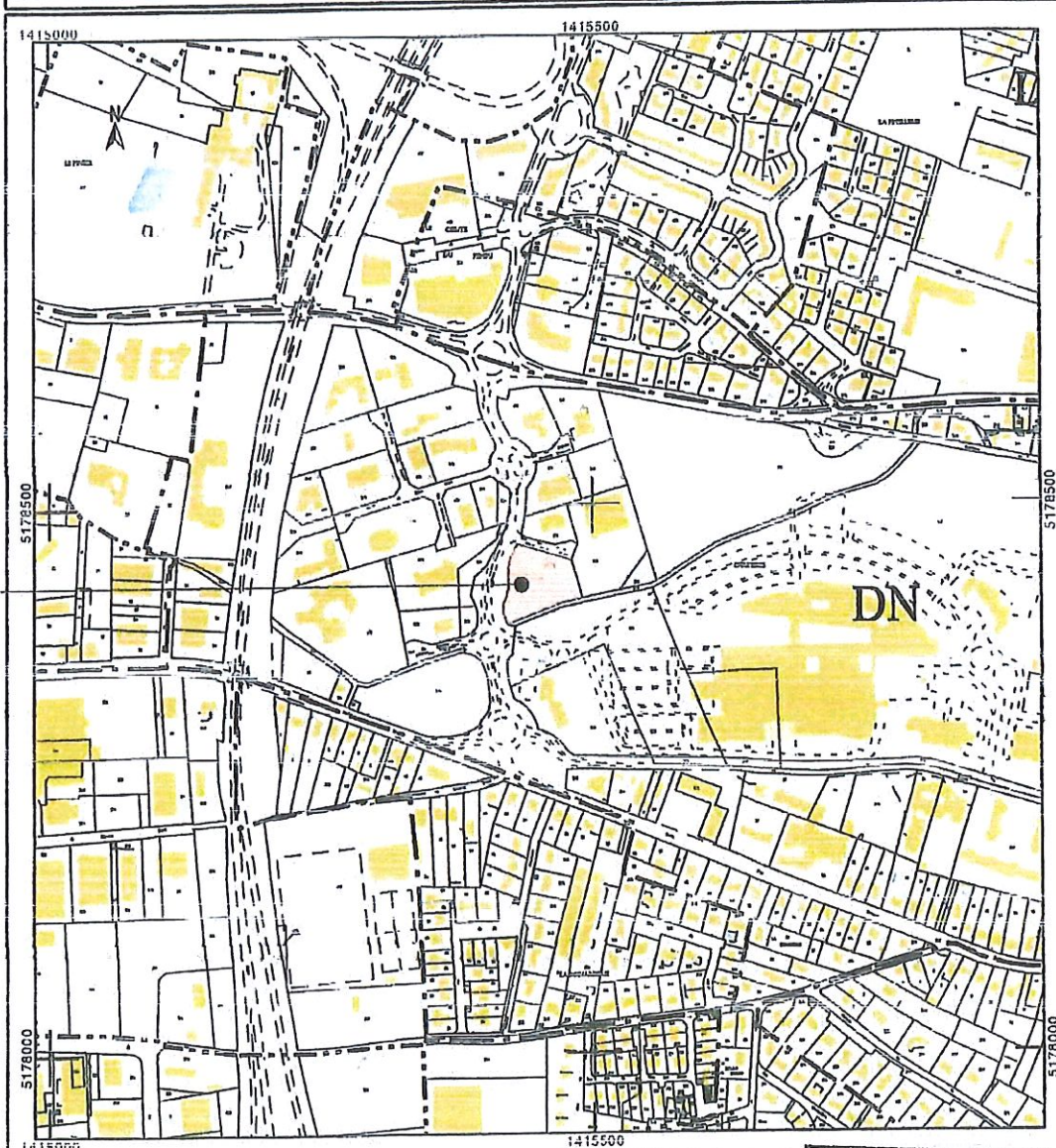
Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le



ID : 017-211704150-20180926-2018_131CFUNERA-DE

<p>Département : CHARENTE MARITIME</p> <p>Commune : SAINTES</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale Bureau de Saintes 4 Cours Charles De Gaulle 17109 17108 SAINTES Cedex tél. 05 46 86 51 54 - fax plge.170.saintes@dglp.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : DN Foliotte : 000 DN 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/5000</p> <p>Date d'édition : 28/05/2016 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Projet:
Parcelle
DN 196

Extrait cadastre

REÇU LE

16 SEP. 2015

D.A.D.U.
VILLE DE SAINTES

de projet

PC

Plans d'esquisses ou de permis de construire ne peuvent pas être
idérés ni utilisés comme des plans d'exécutions

d'impression

14/09/2015

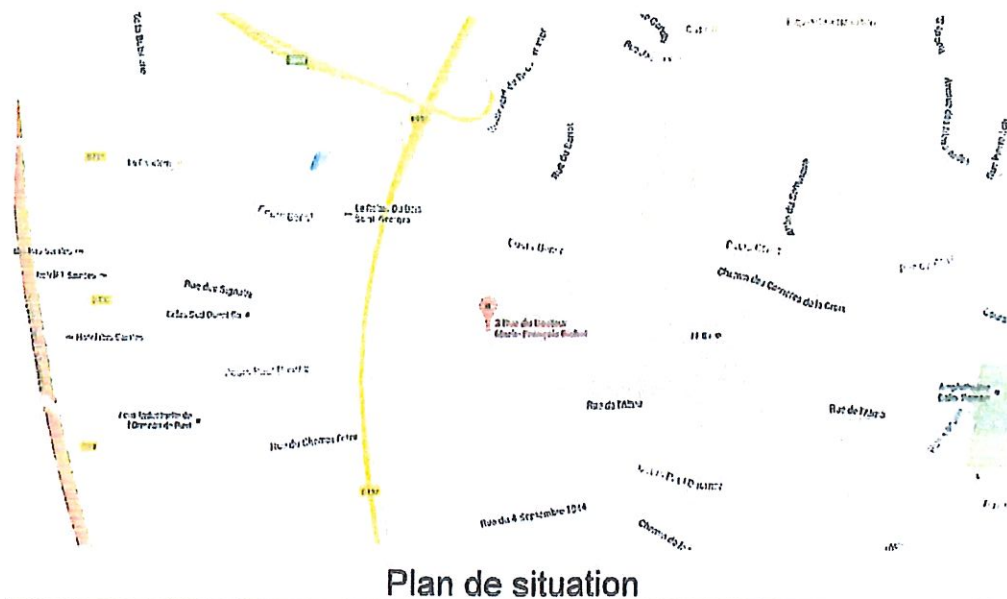
Maitre d'oeuvre :

Laurent GEOFFROY
Architecte DPLG

39 boulevard de l'Océan 17 200 - ROYAN
05 46 38 05 29 - 06 81 97 70 51
laurent.geoffroy@orange.fr

PC 1



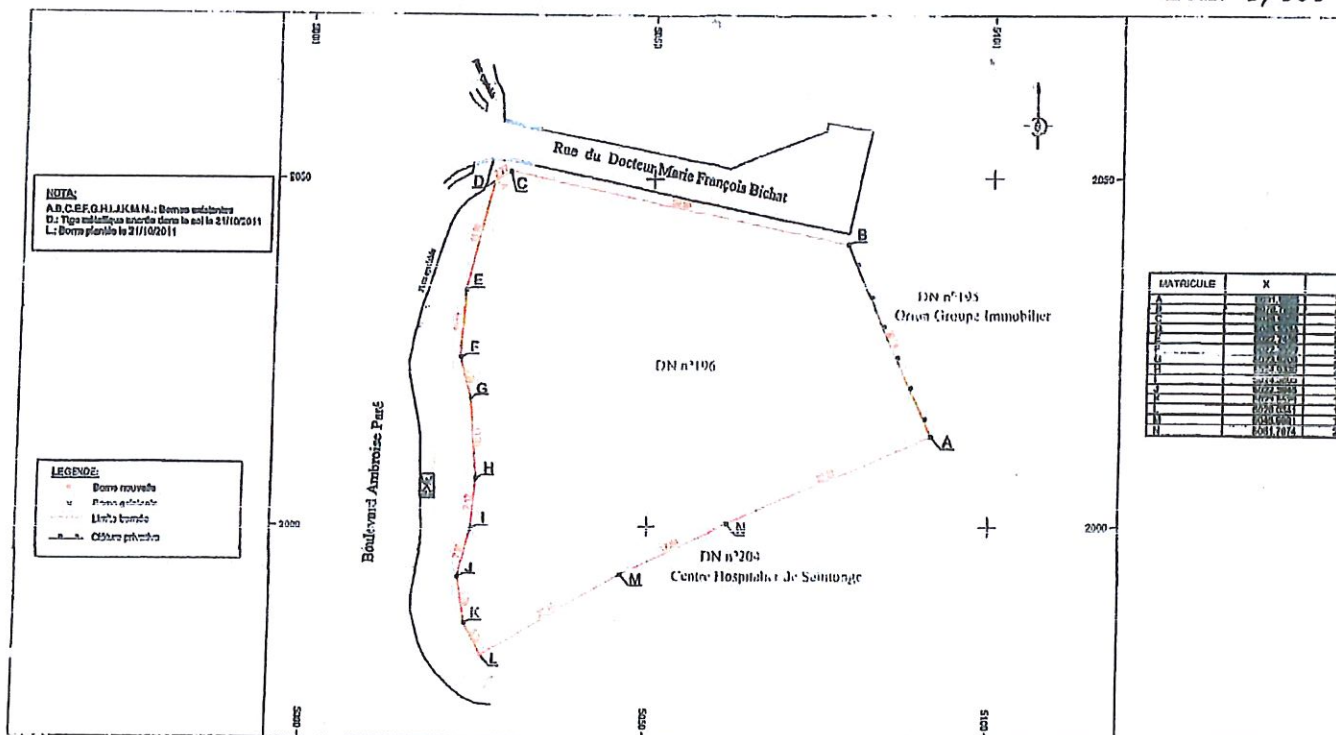


Plan de situation

Département de la CHARENTE MARITIME
Commune de SAINTES
Lieu dit: Aux carrières

**PLAN DE BORNAGE
ET DE RECONNAISSANCE DE LIMITE**

Ech: 1/500



NOTA:
A,B,C,E,F,G,H,I,K,M,N : Bornes existantes
D : Type matricule inscrit dans le sol le 21/10/2011
L : Bornes plantées le 21/10/2011

LEGENDE:
• Bornes nouvelles
- - - - - Bornes existantes
--- Limite bornée
- - - - - Coteurs privés

MATRICULE	X	Y
A	1000	2000
B	1000	2000
C	1000	2000
D	1000	2000
E	1000	2000
F	1000	2000
G	1000	2000
H	1000	2000
I	1000	2000
J	1000	2000
K	1000	2000
L	1000	2000
M	1000	2000
N	1000	2000



Ref: 11-0247

Conformément au PV de Bornage
Dressé le 21 Octobre 2011
par Jérémy DUPUIS Géomètre-Expert D.E.L.G.
SARL GEO 3D
26-30, Avenue de Paris - 78000 NIDRY
Tel:05.40.17.24.00 - Fax:05.40.17.24.00
Email: geo3dnlort@gco3d.fr

Plan de bornage

<p>Maitre d'ouvrage: AMULANCES ETOILE SARL</p> <p>4, rue François Broussais 17 100 - SAINTES</p>	<p>Projet: CONSTRUCTION D'UN LOCAL COMMERCIAL</p> <p>DN 196 - 3038m² 3, rue du Docteur Marie-François Bichat 17 100 - SAINTES</p>	<p>Nom du plan: Plan de situation- Extra cadastre</p> <p>Extrait cadastre, Plan de bornage</p> <p>Plan de situatio</p> <p>Echelle(s): 1:1,31, 1:2,10, 1:1,98 / A</p>
---	---	---



AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

A SAINTES (17)

L'entreprise POMPES FUNEBRES ETOILE dont le siège social est situé 4 rue François Broussais – 17100 SAINTES.

a déposé un dossier de projet de création d'une chambre funéraire, sise 3 rue du Docteur Marie François Bichat à Saintes (17100) sur la parcelle DN 196.

Construction du bâtiment de 440,74 m², comprenant :

- Hall accueil : 22,98m²
- Nombre de salons de présentation : 3 (52,17m²)
- Salle de cérémonie 20 places (73,56m²)
- Partie technique avec salle de préparation (42,74m²) + garage (33,26m²)
- Parking 22 places dont 1 PMR
- Horaires d'ouverture : 9 heures à 12 heures – 14 heures à 19 heures
- Date envisagée de l'ouverture au public : septembre 2018

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du conseil département de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST).